

LA BOUSSOLE

Journal Hebdomadaire des comtés de Nicolet, Yamaska

VOL. 33, No 2

Vendredi, 21 janvier 1966

Mme LEMAIRE-DUGUAY, dir.-prop.
Bureau-chef à Victoriaville, P.Q.

REFORMES DE L'ENSEIGNEMENT

Ce que tout le monde pense...

Les grèves dans le domaine de l'enseignement ont pris une tournure épidémique depuis l'arrivée de 1966, alors que des milliers d'instituteurs sont en grève et que d'autres s'y préparent. On parle même de grèves chez les étudiants. . . Ce qui est proprement inadmissible.

On n'aura jamais vu tant de troubles dans ce secteur, habituellement tranquille. Les répercussions de l'entrée en scène du nouveau ministère de l'Éducation ne tardent pas. Un malade immense sévit aux quatre coins du Québec. On s'interroge sérieusement sur l'avenir de nos jeunes, pris dans un engrenage défectueux. . . mais qui doit quand même fonctionner, que ça aille mal ou non.

La mise en train d'une révolution de l'enseignement depuis 1960, sous la baguette de M. Gérin-Lajoie et de certains haut-fonctionnaires de son ministère, révolution non préparée et faite à la petite journée, ne laisse d'inquiéter. On produit en masse des demi-instruits dont la plupart ne connaîtront de la culture que le nom. Qu'on revienne donc à une vue plus censée du problème de l'enseignement... Ça va valoir mieux pour tous et chacun.

Il n'y a pas à dire . . . on n'a plus l'instruction, l'éducation qu'on avait. Ce n'est pas là une denrée que l'on peut produire à rime-que-veux-tu. Il est bon d'être dans le vent, mais nous persistons à dire que nous allons trop vite et trop loin dans ce domaine où les projets doivent mûrir lentement dans le rayonnement de l'expérience.

Les taxes scolaires, elles, grimpent à des sommets vertigineux. . . Les payeurs de taxes n'assistent pas à cette montée sans une certaine angoisse, il n'y a plus moyen de les pressurer, car il ne reste plus rien pour les taxes, puisqu'il ne reste plus rien, une fois celles de l'an passé payées. Il faut absolument mettre la pédale douce dans le branle-bas sinon c'est la faillite de tout le peuple québécois qui va suivre.

Nous admettons le bien-fondé de bon nombre de réformes, mais nous déplorons la mégalomanie administrative à laquelle elles donnent lieu. Il est toujours temps de réétudier ce vaste problème de la refonte de nos structures académiques. Il est impérieux d'apporter des correctifs à la situation présente, d'atténuer partout les tensions et de redonner à tout l'appareil de moins irréelles possibilités de rendement.

Les réflexions ci-haut, il fallait les écrire car tout le monde les pense.

Extrait du "Bien Public"

Bravo ! M. Houle !

M. L.-D.

Conseillers élus par acclamation dans le comté d'Yamaska

Pierreville (village)

Le Dr Benjamin Faucher est réélu par acclamation, ainsi que M. Lucien Schooner. M. Roger Tremplay est élu et remplace M. Jacques Lafrenière. Les autres conseillers sont: M. Roger Letendre, M. M. arion Thibault, M. Jean Rousseau. M. René Thibault est maire et M. Jean-Luc Précourt est secrétaire de la municipalité.

St-Elphège

Les électeurs ont fait confiance à leurs conseillers. Au siège no. 1, M. Clément Pa-

quette est réélu, au siège no. 2, M. Marcel Bellavance est réélu, au siège no. 3, M. Jérôme Lachapelle est réélu.

Les autres conseillers sont: MM. Bruno Dionne, Rémi Lemire, Gérard Côté. M. Eloi Lefebvre est le maire de St-Elphège et le secrétaire de la municipalité est M. Gilles Coll.

Baieville

Le maire Rosario Roy a été réélu pour un troisième mandat par acclamation, lors de la mise en nomination à Baieville,

L'objectif de Caritas dépassé à St-Grégoire

— La campagne "Caritas" a connu cette année un succès sans précédent. Les solliciteurs ont recueilli une somme de \$818.85 alors que l'objectif était de \$750.

Le président, M. Paul Lesieur, le secrétaire, M. Maurice Montplaisir sont bien satisfaits du résultat et remerciant envers tous les dévoués solliciteurs et les généreux donateurs.

Le mandat de Mme Goudreault est renouvelé

— Le ministre de la Famille et du Bien-être, M. René Lévesque, a profité d'une rencontre hier avec le président et les membres du Conseil supérieur de la famille pour annoncer que le gouvernement a renouvelé, pour un an, les mandats de deux membres du conseil. Il s'agit de Mme Dominique Goudreault, de Nicolet-Sud présidente de l'Union catholique des femmes rurales, et de M. Raymond Parent, vice-président de la CSN.

Pour une liste des divertissements non taxables

Pour mettre fin à tout litige, la ville de Nicolet a décidé, à une récente session du conseil, de déterminer une à une toutes les manifestations de divertissement public où la perception de la taxe municipale d'amusement n'est pas requise. Au cours de l'année 1965, de nombreux spectacles au centre des loisirs ont donné lieu à des discussions pour le moins vives sur le sens de la loi municipale sur la question. Le greffier doit présenter, à la session du 24 janvier prochain, un projet de liste de divertissements non taxables. Toutes les manifestations qui n'auront pas été spécifiquement exemptées de cette taxe, par la liste qui sera approuvée, devront inclure dans leurs frais la taxe d'amusement.

DECES

TURMEL — A St-Célestin, comté de Nicolet, le 12 janvier 1966 est décédée à l'âge de 77 ans, Mme Veuve Delphis Turmel, née Alida Hébert, demeurant à St-Célestin. La défunte laisse dans le deuil un fils adoptif: M. Anatole Hébert marié à Blanche Houle, de St-Léonard, une sœur: Mme Arthur Descoleaux de St-Célestin, un frère: M. Onil Hébert, de Montréal, ses belles-sœurs: Mme Roméo Doucet, Mme Veuve Ernest Turmel, toutes deux de St-Léonard, ses beaux-frères: M. Adélaïde Turmel, M. Maurice Turmel, tous deux de St-Léonard, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les conseillers élus ou réélus dans vingt municipalités du comté de Nicolet

St-Jean-Baptiste de Nicolet

MM. Elie Leblanc et Gérard Rousseau sont les nouveaux venus de la scène municipale. Ils remplaceront au conseil, deux échevins sortant, MM. Wilfrid Rheault et Rosaire Noury. Le troisième siège mis en nomination était occupé par M. Paul Hubert qui a été réélu. Les nouveaux conseillers siègeront en compagnie de MM. Oswald Pinard, G. E. Pinard et Rémi Provencher. Le premier magistrat de cette municipalité est M. Ovide Duval. Le secrétaire-trésorier et président d'élection est M. Renaud Chapedelaine.

St-Wenceslas (village)

M. Michel Simard remplace M. Hervé Beauchemin, tandis que MM. Toussaint Houle et Oscar Prince ont été réélus. Tels sont les résultats de l'appel nominal au conseil de la paroisse. Le maire de cette municipalité est M. Adrien Rheault.

St-Wenceslas (paroisse)

M. Elphège Mathieu remplace M. Roger Plourde au siège numéro quatre, tandis que les deux autres conseillers mis en nomination ont été réélus. Il s'agit de MM. Jacques Chêne-

vert et Domino Lamothe qui est élu pour un huitième mandat. Le maire de cette municipalité est M. Lucien Désilet et les trois autres conseillers sont MM. Fernand Allard, Alcide Bélanger et Ferdinand Béliveau. Le président d'élection était M. Antonio Thysdale.

Ste-Perpétue

Les trois conseillers mis en nomination ont été réélus lors de l'appel nominal. Il s'agit de MM. Paul Morin, Jean-Baptiste Boisclair et Alphonse Provencher. Le maire de cette municipalité est M. Gérard Beauchemin et les autres conseillers sont MM. Wilbrod Leclerc, Réal Lambert, et Arthur Côté.

Trois nouveaux conseillers ont été élus lors de l'appel nominal de mercredi. Il s'agit de MM. Patrick Bergeron, Jean-Marie Cyrenne et Raymond Bergeron. Ils remplacent MM. Jules Girard, Marcel Bergeron et Arthur Désilet. Le maire de cette municipalité est M. Vital Larrivière et les autres conseillers sont MM. Maurice Lahaie, Camille Martin, et Paul-Emile Bergeron. Le secrétaire-trésorier de cette municipalité est M. Jean-Marie Massé.

(Suite à la page 8)

A la Régionale Provencher

La polyvalence entièrement réalisée en septembre 1967

En septembre 1967, la polyvalence sera entièrement en opération à la régionale Provencher. C'est ce que déclarait à Pierreville, lundi soir, le directeur des écoles, M. Yves Houle.

Celui-ci avait été invité par la commission scolaire locale à venir expliquer aux citoyens, cette nouvelle formule d'éducation.

L'établissement de ce système est urgent a-t-il déclaré, nous ne pouvons plus attendre. Il faudra donc utiliser au maximum les locaux qui seront mis à notre disposition à ce moment-là. Actuellement, une école polyvalente de 1,800 élèves est accordée par le ministère de l'Éducation. Elle sera construite à Nicolet. Ce n'est évidemment pas suffisant, mais il faudra aller de l'avant quand même, tout en espérant que d'autres constructions seront permises d'ici là sur le territoire.

Répondant à une question de l'assistance, lui demandant le site des nouvelles écoles, M. Houle répondit que cette question n'était pas de son ressort, et que, personnellement, il ne favorisait pas une agglomération de 4,000 à 5,000 élèves. Quant au nombre idéal, il n'osait pas se prononcer avant d'avoir plus de renseignements.

La polyvalence, a-t-il dit, préparera d'une façon pratique l'enfant à entrer sur le marché du travail, selon l'évolution de ses capacités et de

ses goûts. Contrairement au système actuel, qui dès la huitième année oriente définitivement l'élève, et qui est en somme un moyen d'élimination, une distillation de ceux qui se dirigent vers l'université.

Selon des statistiques, 90% des enfants du territoire ne reçoivent qu'une formation générale sans but précis. Une génération perdue et sacrifiée par un système périmé qui n'est pas adapté à l'évolution rapide du monde technique actuel.

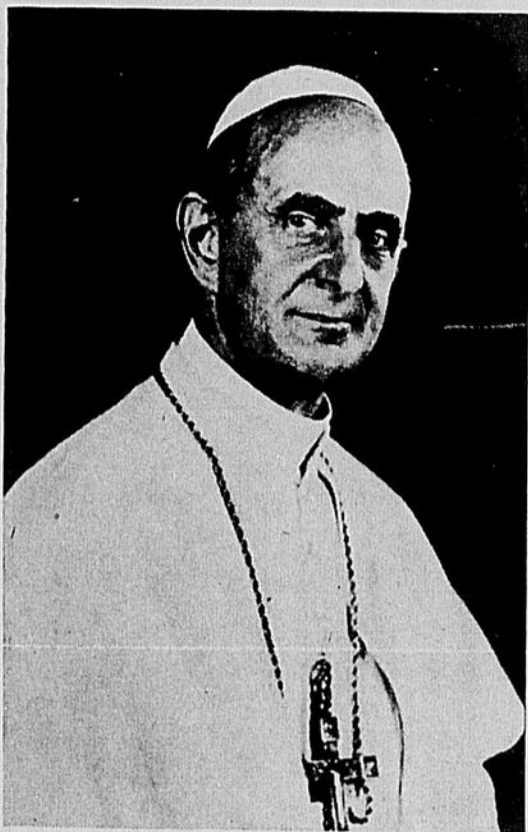
Il est bien entendu, de continuer le conférencier, qu'il y aura des tâtonnements, certains inconvénients, certainement des erreurs, mais le résultat est trop important et rempli en général de conséquences heureuses pour se laisser détourner du but à atteindre.

Cet exposé de M. Houle qui avait lieu à l'école Maurault était suivi d'un forum. Pour cette occasion, le directeur général des écoles était accompagné de M. Roger Tremblay, administrateur de la régionale et M. Maurice Lavallée, commissaire à cette même régionale, et président de la commission scolaire locale, qui a présenté le conférencier.

Rev. Soeur Paul Eugène, directrice de l'école Maurault a remercié M. Houle.

Une initiative heureuse, qui a permis pour quelques heures aux parents de dialoguer avec les technocrates de l'éducation de notre milieu.

LE FONDEMENT DE LA PAIX ET DE LA CIVILISATION



L'édifice de la civilisation moderne doit se construire sur des principes spirituels, les seuls capables non seulement de le soutenir, mais aussi de l'éclairer et de l'animer. Et ces indispensables principes de sagesse supérieure ne peuvent reposer — c'est notre conviction, vous le savez — que sur la foi en Dieu. Le Dieu inconnu dont parlait saint Paul aux Athéniens sur l'aréopage. Inconnu de ceux qui pourtant, sans s'en douter, le cherchaient et l'avaient près d'eux, comme il arrive à tant d'hommes de notre siècle... Pour nous, en tout cas, et pour tous ceux qui accueillent l'ineffable révélation que le Christ nous a faite de Lui, c'est le Dieu vivant, le père de tous les hommes.

Sa Sainteté le pape PAUL VI, à l'Assemblée Générale des Nations Unies, le 4 octobre 1965.

Paul VI nommera, le 25, plusieurs cardinaux

CITE DU VATICAN. (UPI) — Des sources proches du Vatican ont déclaré que le pape Paul VI nommera de nouveaux cardinaux le 25 janvier.

On ne sait pas encore combien de nouveaux prélats seront élevés au rang de princes de l'Eglise catholique romaine, mais certains affirment qu'ils "seront nombreux", peut-être 50 même.

Le nom le plus souvent mentionné comme candidat logique pour recevoir la pourpre, est Mgr John Patrick Cody, nommé dernièrement archevêque de Chicago. Le Sacré-Collège compte déjà cinq Américains dans ses rangs, soit les cardinaux Francis Spellman, de New York; Joseph Elmer Ritter, de St-Louis; Richard James Cushing, de Boston; Francis McIntyre, de Los Angeles, et Lawrence Joseph Shehan, de Baltimore.

Depuis son élection à la papauté le 21 juin 1963, Paul VI n'a tenu qu'un seul consistoire au cours duquel il avait nommé 27 nouveaux cardinaux. C'est à la fin du concile Vati-

can II que le Saint-Père a révélé qu'il avait l'intention de nommer d'autres cardinaux.

Si les noms des nouveaux élus sont rendus publics le 25 janvier, les cérémonies officielles prévues pour l'élevation au cardinalat auraient lieu vers la fin de février, probablement dans la semaine du 22.

Dans le moment, le Sacré-Collège compte 99 membres.

Si le pape Paul VI nomme 50 nouveaux cardinaux, il s'agira du plus important consistoire de l'histoire et à ce moment, les membres du Sacré-Collège seront nombreux comme ils ne l'ont jamais été.

Jusqu'à Jean XXIII, la tradition maintenait le nombre des cardinaux à 70. Mais il passa outre à cette tradition et, à l'occasion de plusieurs consistoires successifs, il haussa sensiblement le nombre des cardinaux.

Au cours du seul consistoire tenu par Paul VI, celui-ci porta le nombre des cardinaux à 103, mais quatre sont décédés depuis lors.

voTRE horoscope

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR feront preuve d'un idéalisme élevé. Ils auront une haute conscience de leurs responsabilités et de leurs devoirs sociaux. On notera toutefois chez eux une certaine tendance à être conformistes. Grandes qualités d'esprit et de cœur.

♈ DU 21 MARS AU 20 AVRIL
BELIER

Enfin, ce que vous avez toujours souhaité : vous saurez échanger avec l'être aimé des paroles d'amour et de tendresse sans que l'entourage n'y prenne garde. Ne visez pas trop haut dans l'accomplissement d'une tâche : le temps matériel vous manquerait.

♉ DU 21 AVRIL AU 20 MAI
TAUREAU

En toutes choses, aujourd'hui, soyez effacé et sachez prouver que vous savez à l'occasion vous suffire à vous-même. L'être aimé se réjouira de votre attitude et vous pourrez ainsi goûter un bonheur partagé. Santé satisfaisante.

♊ DU 21 MAI AU 21 JUIN
GEMEAUX

Les amoureux de votre signe sont particulièrement privilégiés ces jours-ci. Sachez saisir cette chance à sa juste valeur et la faire rejaillir sur votre entourage si vous le pouvez. Surveillez de plus près votre budget.

♋ DU 22 JUIN AU 22 JUILLET
CANCER

Ne prenez pas pour argent comptant une déclaration enflammée qui n'est peut-être que paroles dites à la légère. Soyez réaliste et prenez le temps de réfléchir. Peut-être pourriez-vous en profiter pour effectuer un court voyage.

♌ DU 23 JUILLET AU 23 AOUT
LION

Appliquez-vous à bien accomplir votre travail ; une tendance au "dolce far niente" pourrait vous envahir et vous faire perdre des occasions d'avancement uniques. Vous obtiendrez ainsi plus facilement la protection et l'aide d'un supérieur.

♍ DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE
VIERGE

Vous pourrez avoir à vous plaindre de négligence à votre

égard de la part de l'être aimé; il ne faudra probablement y voir qu'un excès de fatigue. Accordez-lui un peu de répit en passant la soirée en compagnie de camarades que vous délaissiez peut-être un peu trop.

♎ DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
BALANCE

Préparez avec calme une entrevue qui aura lieu à la suite de la rencontre d'une personne du sexe opposé qui vous a donné le coup de foudre. Détail essentiel : soyez naturel. Sachez donner un peu plus de vous-même à votre travail quotidien.

♏ DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
SCORPION

Peut-être aurez-vous à vous plaindre de la malhonnêteté d'un de vos collègues; n'accusez pas toutefois sans preuve. Par ailleurs, sachez résister aux impulsions spéculatives vers la fin de l'après-midi. Soirée de détente avec l'être aimé.

♐ DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE
SAGITTAIRE

L'être qui vous intrigue cherche à se rapprocher de vous; encouragez-le de façon non équivoque bien qu'imperceptible. Journée décisive en affaires : l'audace vous permettra de faire admettre vos idées. Il serait temps d'aller chez le dentiste.

♑ DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER
CAPRICORNE

Consolidez vos points faibles et l'avenir s'ouvrira devant vous avec toutes ses promesses et ses espoirs. N'hésitez pas cependant à donner un peu plus de vous-même. Vous éprouverez quelques aigreurs d'estomac... ne seriez-vous pas trop gourmand ?

♒ DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER
VERSEAU

Une amitié se consolidera malgré des heurts inévitables mais sans gravité; il n'en tient d'ailleurs qu'à vous de les atténuer. Meilleur accord en fin de soirée. Débarrassez-vous de faux amis dont l'assiduité pourrait devenir une cause de brouille.

♓ DU 20 FEVRIER AU 20 MARS
POISSONS

Attendez une ambiance plus apaisante pour donner suite à vos espoirs sentimentaux. Côté travail, il vous semblera comprendre qu'un supérieur vous protège et vous aide; toutefois, n'essayez pas de provoquer des confidences de sa part.

G.M. a versé \$213,500 en récompense des suggestions d'employés

OSHAWA — La société General Motors a payé en moyenne à ses employés \$4,100 par semaine pour récompenser des suggestions faites durant 1965. Au cours de l'année ces paiements ont totalisé \$213,500, un nouveau record. La société a ainsi versé une somme de \$890,000 au cours des 5 dernières années.

Au cours de l'année écoulée, General Motors a accepté et récompensé 4,577 suggestions faites par les employés. Les suggestions ont entraîné des économies de matériaux de même que l'amélioration des méthodes de fabrication et des mesures de sécurité. Trente-cinq employés ont reçu chacun \$1,000 ou plus. 7,500 employés ont offert des suggestions en 1965 contre 5,600 en 1964.

Excellente occasion pour résident local intéressé à gagner \$150 à \$200 ou plus par semaine. Ecrivez Rawleigh, Dépt. A-630-125, 4005 rue Richelieu, St-Henri, Montréal.

Voici la clé du succès
Ecrivez aujourd'hui!

THE W. T. RAWLEIGH CO. LTD
Dépt. A-630-HV,
4005 Richelieu, Montréal, P.Q.

Je suis intéressé à vendre les fameux Produits Rawleigh. () à temps () ou plein temps.

S.V.P. M'envoyez catalogue GRATUIT ainsi que détails concernant la vente.

NOM

ADRESSE

VILLE PROV.

AVEC \$25.00 et du temps libre, faites de l'argent. Vendez cosmétiques, produits culinaires, médecines; 45% commission; pas besoin d'expérience; aucun risque. Travail rémunérateur pour hommes ou femmes. JITO, Dépt. 5, 5130 St-Hubert, Montréal.

HOMMES OU FEMMES DEMANDES pour ventes à domicile de produits alimentaires. Bonne commission. S'adresser à Albert Sullivan, 11 Des Pins, Victoriaville, tél. 752-4054. 16-23 déc. 13-20 janv.

Hommes pouvant disposer de temps plein, vendez dans votre voisinage plus de 250 nécessités domestiques. Génèreuse commission, bonis, spéciaux etc. Territoire libre: Arthabaska - dans Victoriaville les paroisses Sts-Martyrs, Ste-Victoire. Demandez catalogue: FAMILLEX, 1600 Delorimier, Montréal, Qué.

HOMMES DEMANDES dans districts ruraux, possédant auto, pour servir les magasins, à plein temps ou temps partiel. Ecrire en mentionnant âge et numéro de téléphone, si possible à LA VOIX DES BOIS FRANCS, 369 est, rue Notre-Dame, Victoriaville.

Manufacture de chaises de bois **DEMANDE OPERATEURS** d'expérience pour shaper, perceuses automatiques, sableuses, scie à ruban. Travail permanent, Zore I. S'adresser à Henderson Furniture Limited, à St-Lambert, à l'entrée du pont Victoria.

ATTENTION CULTIVATEURS: Commandez la poudre DOOM "DUST" - insecticide très rapide, économique et très efficace contre les parasites chez tous les animaux de la ferme. Aussi, essayez notre service d'aiguillage de lames de tondeuses - expert - rapide - travail garanti - \$1.00 le set. Acceptons les envois C.O.D. LA COOPERATIVE DE LAINE Ltée, Lennoxville, Qué.

Du côté de Québec

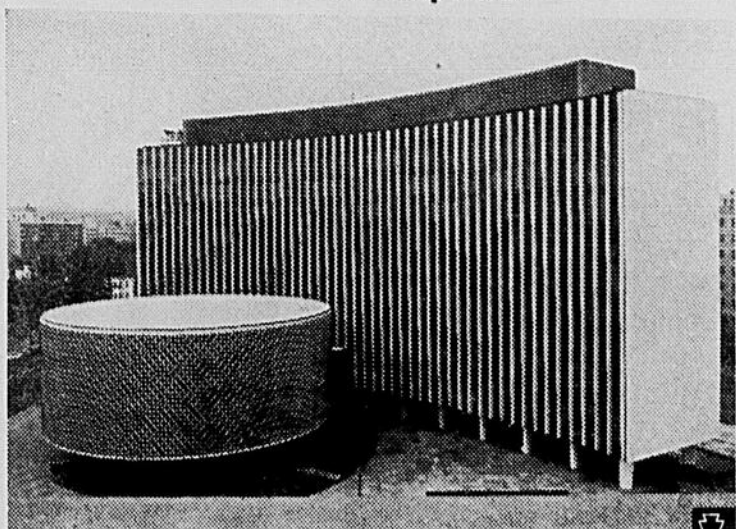


Tous les vendredis soir à 8 heures, Yolande Leclerc et Pierre Perrault, les dynamiques animateurs *Du côté de Québec*, présentent des chanteurs et poussent eux-mêmes la chansonnette. Cette émission, produite dans la Vieille Capitale, est télévisée au réseau français de Radio-Canada. Chaque semaine, des folkloristes, des chansonniers et des jeunes chanteurs du Canada français sont invités à présenter des numéros de leur répertoire.

LE GIN de KUYPER
EST LE COMPAGNON DE LA BONNE HUMEUR

BLENDED GIN • DISTILLÉ À MONTRÉAL • LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE
John de Kuyper & Son **DEPUIS 1695**

**Le Siège des Organismes de la santé
De Cet Hemisphere**



— Photo Edwin Loureiro, Star Studios

La ligne architecturale la plus récente dans le ciel de Washington est le siège aux formes élégantes des organismes chargés d'assurer la santé de l'hémisphère occidental et dont l'apparition dans cette ville ne remonte qu'à trois mois.

Au lieu d'être construit en forme de boîte ou d'une variante de celle-ci, sa structure est ronde et en forme de croissant. C'est un bâtiment en deux sections comportant une salle de conseil circulaire et un secrétariat de dix étages en forme de demi-lune.

Attirant les regards depuis son inauguration officielle, le 27 septembre, le bâtiment est le nouveau siège de l'OPS et du bureau régional de l'OMS.

Cette inauguration a eu lieu deux mois environ avant le 2 décembre, 63e anniversaire de l'organisme international de santé le plus ancien du monde, un des occupants de la nouvelle structure.

Ce sont des hommes d'Etat de l'hémisphère occidental qui créèrent cet organisme. En 1902, ils votèrent un budget de 5 000 dollars pour prêter une aide aux pays en vue de "la destruction des moustiques et autres insectes nuisibles" et du recrutement de personnel — mais non pour un bureau qui leur appartiendrait.

Une seule pièce de 35 mètres carrés pour ses onze employés, dans une aile du bâtiment de

l'Union panaméricaine, constituait tout le bureau au début de ce siècle.

Toutefois, au cours des six décennies qui se sont écoulées depuis lors, de nombreux changements ont eu lieu. En 1949, l'organisme de l'hémisphère devint le bureau régional de l'OMS pour les Amériques et, en 1950, un organisme spécialisé de l'Organisation des Etats américains.

La nouvelle structure est donc le siège commun d'une organisation interaméricaine ainsi que d'une organisation de santé des Nations Unies.

Cette année, les budgets réunis des deux organisations ont investi plus de 17 millions de dollars dans plus de 400 projets sanitaires dans l'ensemble du continent.

L'effectif de leur personnel s'élève à près de mille experts en santé publique et autres fonctionnaires internationaux dont 700 sont en Amérique latine et 300 sur place — ces derniers se trouvant pour la première fois sous un seul toit dans un domicile permanent.

**L'action sociale pour
les instituteurs**

"Les instituteurs doivent éviter le danger de se replier sur eux-mêmes; ils ont un rôle à jouer dans l'action sociale entreprise par la collectivité québécoise pour lutter contre la pauvreté sous toutes ses formes". Le président de la Corporation des instituteurs catholiques du Québec, M. G. Raymond Laliberté a proposé cette orientation samedi au banquet annuel de l'Association des instituteurs catholiques de Verdun.

Dans l'allocution qu'il prononçait à titre de président d'honneur de ce banquet, M. Laliberté s'est appliqué à définir les objectifs d'ordre syndical et d'ordre pédagogique que poursuit la C.I.C. Mais il a particulièrement insisté sur les objectifs d'ordre social. "Les circonstances, a-t-il dit, ont empêché les instituteurs jusqu'à présent de s'engager vraiment dans l'action sociale. Mais nous pouvons et nous voulons maintenant le faire". M. Laliberté regrette qu'on ignore parfois la C.I.C. quand on convoque divers corps intermédiaires à des colloques ou à des congrès destinés à

(Suite à la page 7)

**Des tentatives secrètes de Pie XII
pour empêcher la deuxième
guerre mondiale ?**

(CCC) — Le pape Pie XII, aidé par Mgr Montini, le futur Paul VI, a participé en 1939 à des tentatives secrètes afin d'empêcher la deuxième guerre mondiale, a affirmé l'historien américain. Harold C. Deutsch, devant l'Association historique américaine réunie à San Francisco.

M. Deutsch, qui est professeur à l'Université du Minnesota, a déclaré que Pie XII avait servi d'intermédiaire entre un groupe d'Allemands antihitlériens et la Grande-Bretagne. Selon l'historien, le Souverain Pontife fut contacté, par l'intermédiaire d'un nommé Joseph Mueller, par le général Ludwig Beck, ancien chef d'état-major de l'armée allemande, le colonel Hans Oster, et M. Hans von Dohmanyi, haut fonctionnaire du ministère allemand de la Justice.

Pie XII, d'après M. Deutsch, aurait fait passer, en utilisant

Mueller, des messages secrets entre le groupe allemand et le gouvernement britannique. Mueller aurait conservé un de ces messages qui contiendrait l'énoncé des conditions dans lesquelles la Grande-Bretagne était prête à signer la paix avec l'Allemagne après le renversement de Hitler.

Cet échange de messages aurait eu pour objet de prévenir une offensive allemande en France en organisant un coup d'Etat militaire en Allemagne. La révolte ne s'étant pas produite, Pie XII, par l'entremise de Mgr Montini, aurait prévenu la France et l'Angleterre et l'imminence d'une attaque allemande.

M. Deutsch a précisé que la plupart des documents sur cette affaire ont été détruits, mais qu'il tient ses informations de personnages importants dont il veut taire le nom.

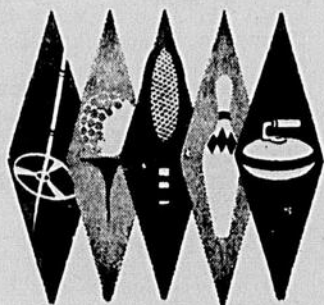
**la vie est belle
quand on se réjouit
avec le goût jovial d'une bière Dow**



**DOW... toujours
de bon goût**



DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC



**LE
SPORT
CHEZ LES
JEUNES**

Plus de 300 jeunes joueurs participaient récemment au premier tournoi de hockey pee-wee de la Haute-Mauricie, disputé en l'Aréna de La Tuque.

A Ville LaSalle, on se prépare fébrilement en vue du tournoi provincial qui groupe chaque année les meilleures équipes de catégories pee-wee, bantam et midget... Là aussi, les équipes de Montréal non affiliées à l'A.H.A.Q. ne seront pas éligibles, ce qui signifie que le club Notre-Dame-de-Grâce ne pourra défendre son championnat de la catégorie bantam, et que l'équipe de l'Immaculée-Conception laissera vacant son championnat midget.

— oOo —

L'équipe qui représentera le Québec au championnat international junior pour équipes de badminton, les 27, 28 et 29 janvier prochain à Toronto, pourrait bien y décrocher le trophée Pepsi-Cola... Yolande Denis et Serge Jolicoeur, de l'Immaculée-Conception, les deux étoiles de l'équipe à Winnipeg, l'an dernier, lorsque ces épreuves furent présentées pour la première fois, sont encore éligibles cette saison, et en compagnie de deux autres joueurs à être choisis, ils pourraient bien ravir les grands honneurs à l'Alberta.


— oOo —

Sur le conseil de son médecin, M. Wilfrid Bohémier a démissionné comme président des loisirs Ste-Claire et de l'équipe du même nom dans la ligue Montréal junior... Les jeunes de l'Est montréalais regretteront sûrement le départ de M. Bohémier, qui n'avait cessé de se dévouer depuis plusieurs années... L'une de ses plus récentes réalisations avait été l'organisation du premier tournoi provincial de baseball de catégorie moustique.

— oOo —

Deux jeunes joueurs de tennis du Canada se sont signalés récemment, au tournoi pour la coupe Sunshine disputé à Miami Beach... Barry Shakespeare, de Halifax, et Vic Rollins, de Vancouver, ont défait deux joueurs du Denmark en trois sets consécutifs, en doubles.

Encouragez nos annonceurs



LA BOUSSOLE

**Journal hebdomadaire
des comtés de Nicolet et
Yamaska**

Dir.-propriétaire: MARTHE LEMAIRE-DUGUAY

**Adm. H. de l'Association des journaux hebdomadaires C.-F.
Membre de la Société des Poètes**

PRIX DE L'ABONNEMENT un an \$2.00
..... trois ans \$5.00

AUX ETATS-UNIS un an \$2.50

BUR-CHEF et ADMINISTRATION à VICTORIAVILLE:
369 est Notre-Dame — Tél. 752-2515

**Imprime aux ateliers: Imprimerie Poulin Ltée
Saint-Joseph de Beauce**

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement
en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe
de la présente publication.

Michel René brille pour le St-Léonard

Une brillante tenue du cerbère Michel René aidé par le travail offensif de Claude Lemieux et Laurier Doucet ont aidé le St-Léonard à vaincre le St-Célestin 6 à 5 dans la ligue Nicolet-Yamaska.

Cette rencontre a fourni du jeu intéressant dans les deux premières périodes. Dans la dernière période de nombreux dégagements de la part de St-Léonard a présenté un jeu monotone. Claude Lemieux a été le meilleur franc-tireur des gagnants avec trois buts. Laurier Doucet avec deux et Serge Lemieux ont complété le pointage. Doucet a de plus récolté trois assistances.

Pour les perdants, Pierre Bouchard a marqué deux filets tout en récoltant deux aides. Richard Thibeault, un ex-membre du Sorel Junior "A", Robert Richard et Marcel Houle ont marqué les autres buts. Le cerbère Jacques Gaillard a excellé dans la troisième période. Il a privé l'adversaire de deux ou trois buts au cours de cet engagement. André Bouchard et Léo Courchesne ont aussi bien travaillé.

Oimez votre devoir d'un amour généreux, aimez-le jusqu'au dévouement, jusqu'à l'abnégation, aimez-le jusqu'au sacrifice.

Conseillers élus...

(Suite de la 1ère page)

mercredi avant-midi. Il continuera de diriger les affaires municipales avec deux de ses anciens collègues, qui se sont vus renouvelés la confiance des électeurs. Il s'agit de MM. Maurice Proulx et Simon Biron.

Un troisième poste de conseiller était mis en nomination. Il sera occupé par M. Réal Gendron qui remplace M. Valmore Caya. Les autres conseillers du village de Lahaie, sont MM. Gilles Proulx, Robert Elie et Eloi Desfossés.

C'est le notaire Lemire Fréchette qui présidait la mise en nomination.

St-Guillaume (paroisse)

La mise en nomination de mercredi a permis à trois citoyens de St-Guillaume de faire apparition dans les affaires municipales de la paroisse. MM. Benoit Viens, François Laprade et Bernard Cartier se sont



vus porter conseillers par acclamation en remplacement de MM. Irené Thérout, Fernand Bourré et Hector Germain.

Le premier magistrat de cette municipalité est M. Rosario Dugas, tandis que les autres conseillers sont MM. Elzéar Fréchette, Roland Tessier, et Elphège Manasse. Le greffier de cette municipalité est M. G. E. Amyot.

St-Guillaume (village)

M. Georges-Henri Desrosiers s'est vu confier un autre mandat par la population du village de St-Guillaume qui a par ailleurs accordé sa confiance à deux nouveaux conseillers: MM. Paul Lemonde et Marcel Julien, qui succèdent à MM. Jacques Julien et Henri-Belhommeur. Les autres membres de la tribune municipale sont MM. Roméo Lanois, maire et les conseillers Léonard Desrosiers, Gérard Fafard et Lucien Smith. Le secrétaire-trésorier de cette municipalité est M. G. E. Amyot.

Yamaska (paroisse)

MM. Léodar Salvas, siège numéro 6, Louis Joyal, siège numéro 2, et Paul-André Brouillard, au siège numéro 4, sont les trois conseillers sortant de charge. Il ont tous été réélus par acclamation.

Les conseillers continuant d'écouter leur mandat à l'échevinage de cette paroisse sont MM. Léonard Bibeau, Léodor Forcier et Donat Pelissier. Le maire est M. Médard Salvas. Le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Jean-Baptiste Lemoyne a présidé à la mise en nomination.

Yamaska-est

Les trois conseillers sortant de charge ont été réélus. Il s'agit de MM. Fernand Guillemette au siège numéro 4, Cyprien Salvas au siège numéro 5, et Roland Morrissette au siège numéro 6.

Les autres conseillers restant à leur poste sont MM. Walter Léveillé, Wilfrid Parent, et Emile Léveillé. Le maire est M. Denis Cournoyer. Le secrétaire-trésorier de Yamaska-

Est, M. Prudent Proulx, présidait la mise en nomination.

Yamaska-Ouest

Les trois conseillers sortant de charge, MM. Fernand Guillemette, Cyprien Salvas, et Roland Morrissette, siégeant respectivement aux postes 4, 5 et 6, ont été réélus par acclamation.

Les conseillers restant en fonction sont MM. Walter Léveillé, Wilfrid Parent et Emile Léveillé. Le maire de la municipalité est M. Georges Villiard. Le secrétaire de la municipalité, M. Prudent Proulx, présidait la mise en nomination.

St-Joseph de La Baie du Febvre

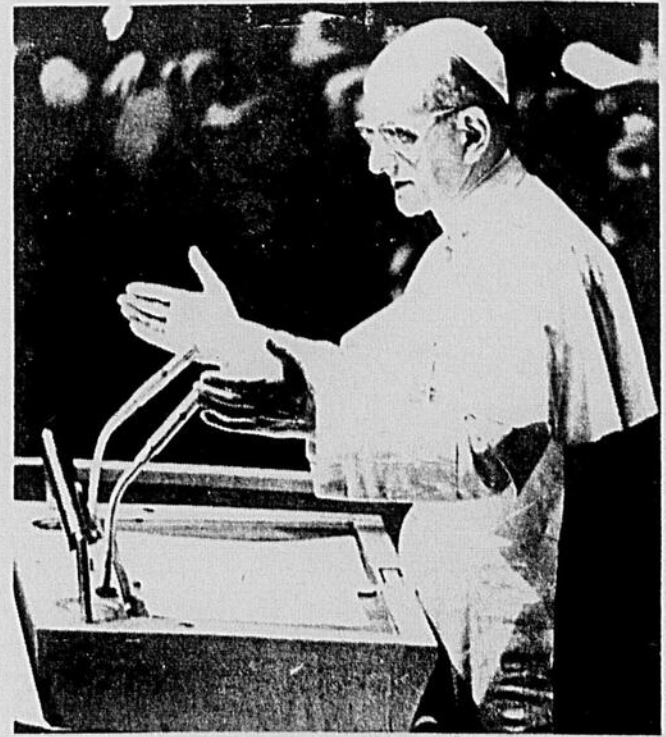
M. Yves Barbeau a été réélu pour un troisième mandat lors de l'appel nominal, tandis que M. Raymond-Paul Gouin remplace M. Gérard Camiré. Le siège No 6 sera occupé par M. Omer Lemay, pour un second mandat. Les autres membres de cette tribune municipale sont MM. Henri-Paul Beausoleil, Roger-Pierre Allard et Roland Bélisle. Le maire de la municipalité de paroisse de La Baie est M. Gratien Benoit. Le secrétaire-trésorier est M. Bruno Caya.

St-Antoine de La Baie Du Febvre

MM. Marcel Lemire et Marcel Béliveau continueront d'administrer la municipalité pour un nouveau mandat, suivant le voeu des électeurs qui les ont réélus par acclamation. M. Clément Lefebvre succède à M. Jules - André Leclerc, au troisième siège mis en nomination. Les autres membres de cette tribune municipale sont MM. Clovis Proulx, Gaston-D. Proulx et Gilles Lefebvre. Le maire de cette municipalité est M. Alphonse Manseau, tandis que le secrétaire - trésorier est M. Jean-Louis Provencher.

St-Joachim de Courval

Les trois conseillers mis en nomination à St-Joachim ont été réélus par acclamation. Ce



Il faut se mettre résolument en route vers la nouvelle histoire, l'histoire pacifique, celle qui sera vraiment et pleinement humaine, celle-là même que Dieu a promise aux hommes de bonne volonté.

Paul VI aux Nations Unies

sont MM. Roch-Armand St-Cyr, Omer Lussier et Eldège Joyal. Les autres conseillers sont MM. André Descôteaux,

Pierre Grondin et Euclide Turcotte. Le maire de cette municipalité est M. Gérard Mercure. Le secrétaire - trésorier, qui agissait comme président d'élection était M. Laurier Grondin.

St-Zéphirin

MM. Antoine Proulx, Léas Larose et Octave Lemire continueront d'administrer les affaires municipales. Ils se sont vus confier un autre mandat lors de l'appel nominal d'hier. Ils siégeront à la tribune municipale en compagnie de MM. Ange-Albert Maillette, Rodrigue Côté et Ronald Cloutier, sous la présidence de M. Hervé Boisclair. Le président d'élection était M. Gérard Descôteaux.

St-François du Lac (village)

Aucune élection ne sera nécessaire à St-François du Lac. Au siège No 2, M. Fernand Lalancette est réélu, au siège No 4, M. Arnold Lemoyne est aussi réélu, ainsi que M. Gaétan Lépine au siège No 6.

Les autres conseillers sont M. Paul-Emile Joyal, M. Lucien Boisvert et M. Marcel Leblanc. Le maire, le Dr Réginald Bourgault, demeure en fonctions. M. Edgar Nadeau est le secrétaire.

Notre-Dame de Pierreville

Les trois conseillers sortants ont été réélus à Notre-Dame de Pierreville. Au siège No 4, M. Armand Paulhus est réélu, au siège No 5, M. Albert Bourgois est réélu, au siège No 6 M. Anatole Sarrazin est réélu.

Les autres conseillers sont: MM. Hector Desmarais, Charles Bellerose et David Latraverse.

Le maire est M. Roch Gagnon et le secrétaire, M. Jérôme Deschenaux.

St-Gérard-MaSELLA

MM. Etienne Parenteau et Georges Mondoux sont tous 2 réélus et M. Clovis Lachapelle est élu et remplace M. Champlain Mondou à St-Gérard.

Les autres conseillers sont MM. Olivier Daneault, Rémi Joyal et René Verrette.

Le maire est M. Séraphin Duchrocher et le secrétaire, M. Anatole Lalancette.

St-Pie-de-Guire

Un nouveau - venu et les deux conseillers sortant n'ont pas reçu d'opposition au conseil de St-Pie-de-Guire. Au siège No 4, est réélu M. Georges Desjarlais. Au siège No 5 est élu M. Adonivart Lanoie, qui remplace M. Jérôme Desmarais. Au siège No 6 est réélu M. Urbain Yergeau.

Le maire de St-Pie est M. Nestor Garon et le secrétaire, M. Léon Lemaire.

SAVARD FLEURISTE ENRG.

Fleurs pour toutes occasions

SPECIALITE: bouquet de mariée

NICOLET

Route St-Jean Baptiste

Tél. 253-4333

DEUX VOLUMES DUS A LA PLUME DE
Marthe Lemaire-Duguay

L'oeil à la fenêtre

petite philosophie
Préface du Rév. Père Jos Laliberté, c.s.s.r.

A propos d'Education

Préface de Alphonse Désilets

Ces volumes se vendent \$1.00 l'unité
ou \$10.00 la douzaine.

On peut se les procurer en s'adressant à

LA VOIX DES BOIS FRANCS
Victoriaville, P.Q.



AVIS

RÉGIE DES ALCOOLS DU QUÉBEC

Avis est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec:

COMTE NICOLET

Nom	Adresse	Catégorie
Bissonnette, Rosaire	rue Principale, St-Wenceslas	Auberge Restaurant Taverne Epicerie

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée à:

RÉGIE DES ALCOOLS DU QUÉBEC

BUREAU DU GREFFIER
CASE POSTALE 2027
QUÉBEC 2

ST-BONAVENTURE

Noces d'argent

Le 4 décembre, M. et Mme Léo Tessier (Eva Cardin) célébrèrent leur 25^e anniversaire de mariage. A cette occasion, une fête intime réunissait leurs enfants: M. et Mme Gilles Thibault (Carmelle), de Montréal; Soeur Ste-Marie-Eva (Marguerite), des Soeurs de la Présentation de Marie et Claire, de Beloeil, ainsi que France, de St-Bonaventure. Quelques parents se joignirent à la fête. Félicitations et longue vie aux jubilaires.

Marguilliers

Selon la nouvelle loi des Fabriques, les élections des marguilliers eurent lieu le 12 décembre. Les nouveaux élus sont: MM. Antonio Caya, Etienne Lambert, Julien Labonté, Jean-Marie Tessier, Jacques Lavoie et Léo-Paul Desserres.

Décès

Le 11 décembre est décédé à Montréal, à l'âge de 88 ans et 6 mois, M. Antoine Lemaire, époux de feu Athénaïs Trempe. Il laisse dans le deuil 4 fils et 2 filles.

Assistaient aux funérailles, deux de ses fils: M. Hector Lemaire, de St-Bonaventure et M.

Emery Lemaire, de Chicopee-Falls, Mass.; ses deux filles: Mme Roland Lavallée (Gabrielle), de Northampton, Mass. et Mme Lucille Lovett, de Springfield.

On remarquait également la présence de Mme Hector Lemaire et de ses enfants, Mme Elie Lemaire, belle-soeur du défunt, et plusieurs neveux et nièces. Le service fut chanté par M. le curé Boissonneault, assisté de Mgr Tessier, supérieur du Grand Séminaire de Nicolet et de l'abbé Rémi Lemaire, aumônier au collège Marie de la Présentation, à Drummondville. Les porteurs étaient MM. Josaphat Petit, Isidore Lachapelle, Roméo Pépin, Alphonse Desserres, Etienne Lambert et Roland Paul-Hus.

Nos condoléances à la famille.

ST-BONAVENTURE

Un des plus vieux citoyens de St-Bonaventure, M. Antoine Lemaire, est décédé le 11 décembre dernier, à l'âge de 88 ans et 6 mois.

Le service funèbre fut chanté

par le curé de la paroisse, M. L.-P. Boissonneault, assisté de M. l'abbé Rémi Lemaire, neveu du défunt et aumônier au collège Marie de la Présentation, de Drummondville et de Mgr Théobald Tessier, p.d., supérieur du Grand Séminaire de Nicolet. Au chœur, on remarquait la présence de M. l'abbé Jonathan Lemire, vicaire à St-Joseph de Drummondville.

M. Antoine Lemaire a encore une soeur, Soeur Marie-Réparatrice, des SS. du Précieux-Sang, à Sherbrooke et trois belles-soeurs: Mme Elie Lemaire, de St-Bonaventure, Mme Stanislas Lemaire, de Trois-Rivières et Mme Alb. Béliveau, de Drummondville.

Dans l'assistance, on remarquait ses enfants: M. et Mme Hector Lemaire, de St-Bonaventure, M. Emery Lemaire, de Chicopee Falls, Mass., M. et Mme Rolland Lavallée (Gabrielle), de Northampton, Mass., Mme Charles Lovett (Lucille), de Springfield, Mass.; ses petits-enfants, de St-Bonaventure; ses neveux et nièces: Soeur Aline Tessier, de La Tuque, Soeur Yvonne Tessier, de Nicolet, des

Soeurs Grises de la Charité, M. l'agronome et Mme Hector Tessier, de St-Hyacinthe, M. Paul Lemaire, de Drummondville, le F. Gaston Caya, des FF. Montfortains, de Dorval, Mlle Irène Caya et MM. et Mmes Antonio et Bruno Caya, de St-Bonaventure, M. et Mme Léon Lemaire, de St-Pie de Guire, M. Joseph Ph. Joyal, de St-Cyrille.

A Saint-Guillaume

DÉCÈS

Le 27 décembre est décédé, M. Edouard Marcotte, âgé de 78 ans et 8 mois.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Eva Rainville, sa fille et son gendre: M. et Mme Henri Bibeau (Patricia Marcotte) et deux petits-enfants: Jean et Normand Bibeau de Southbridge, Mass., et un beau-frère M. Roméo Rainville de Woonsocket, R.I. et plusieurs cousins et cousines.

Rosaire Lemay y est allé de six points

Rosaire Lemay avec quatre buts et deux assistances, a conduit les Lions de St-Grégoire à une victoire de 10 à 2 sur le Notre-Dame de Pierreville, dans une route régulière de la ligue Nicolet-Yamaska.

Le St-Grégoire a complètement déclassé l'adversaire durant toute la route pour rem-



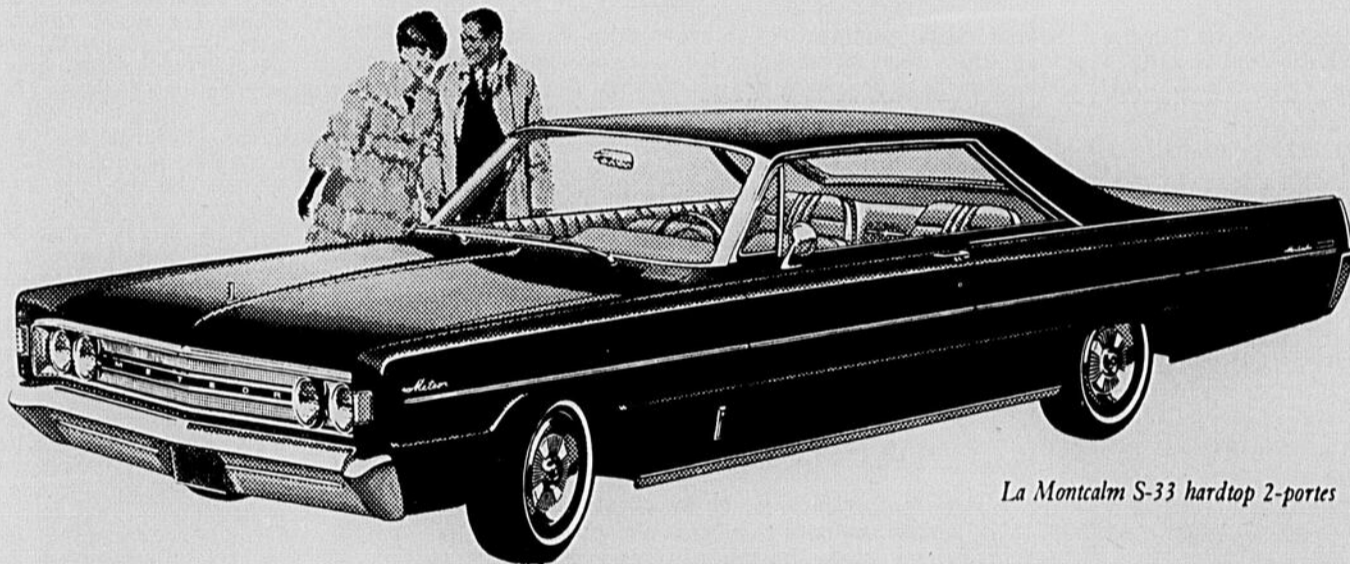
Rosaire Lemay

porter la victoire. Du commencement les Lions ont eu l'avantage du jeu. Le Pierreville a semblé perdu.

Une fois de plus la famille Lemay a été à l'honneur. Rosaire a été le meilleur avec six points. Yvon s'est aussi fait valoir avec trois buts; Martial, deux et Jules, un. Pour le Pierreville, Réal Desmarais et Gilles Rouillard ont marqué les filets.

Des milliers de Canadiens sont d'accord:

l'admirable Meteor



La Montcalm S-33 hardtop 2-portes

est à nulle autre comparable!

On est ravi par son confort et son luxe

Une des premières choses qu'on remarque dans la Meteor, c'est le luxe raffiné de son intérieur. Quand on a vu les sièges confortables, profonds, rembourrés mousse, on ne résiste pas à la tentation de s'y asseoir pour goûter pleinement toute cette élégance. Les tissus sont somptueux; le souple vinyle cloqué donne l'impression du cuir. Ce n'est pas étonnant que tant de gens choisissent l'admirable Meteor... après avoir découvert tout le luxe de cette voiture prestigieuse à prix abordable!

On est ravi par ses lignes magnifiques

La splendeur de la nouvelle Meteor ne peut passer inaperçue; ses lignes pures, racées, sculpturales... ses garnitures sobres et raffinées... son toit gracieusement profilé... son coffre arrière allongé en font la voiture qui, partout où elle passe, provoque l'admiration. De plus, les Meteor hardtop à 2 et à 4 portes peuvent aussi être dotées d'un élégant toit vinyle, sur demande. De fait, beaucoup de gens choisissent l'admirable Meteor pour la beauté de sa silhouette — uniquement!

L'essayer, c'est constater sa supériorité

Meteor

la voiture prestigieuse à prix abordable

Essayez les merveilleuses Comet, Meteor, Mercury, Anglia et Cortina — chez un vendeur Mercury.

GENTILLY AUTOMOBILE LTEE
Gentilly — Tél. 298-2868



10355cf

Pour mieux connaître l'Afrique

Sur le thème "Afrique 1966", la revue "Missions d'Afrique des Pères Blancs" publie un intéressant numéro, en janvier. Le lecteur y trouve entre autres choses, une liste des pays indépendants et non-indépendants accompagnée d'une carte historique; une statistique des circonscriptions ecclésiastiques et des évêques africains et non-africains qui les dirigent; une statistique comparée du clergé et des populations selon les continents; le texte d'une conférence de presse du Cardinal Zougrana de Haute-Volta sur la Mission à l'heure du Concile particulièrement en terre africaine.

On peut se procurer gratuitement des copies de ce numéro en s'adressant au Service d'Information, Les Pères Blancs d'Afrique, 11,100 boul. de l'Acadie, Montréal 12.

Sermons censurés

LUSAKA (CCC) — Le Président de la Zambie, M. Kenneth Kaunda, a déclaré que le gouvernement rhodésien censurait les sermons. Il a ajouté qu'il ne connaissait pas, à l'exception de l'Allemagne hitlérienne, de pays chrétiens qui connaissent la censure des sermons.



LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE À AIDER

QUE VOUS DESIRIEZ ACHETER OU LOUER UNE VOITURE, VOYEZ UN VENDEUR MERCURY

L'Heure Littéraire et Culturelle

Développer les liens culturels France-Canada

— "C'est la politique du gouvernement français de maintenir et même de développer le plus possible les liens culturels qui unissent le Québec et la France. C'est pourquoi je m'emploierai à collaborer, selon les occasions qui m'en seront fournies, à ce développement, bien que ce soit plutôt mon collègue de Québec qui soit chargé, sous l'autorité de l'ambassadeur, des contacts immédiats avec le gouvernement de Québec... Mais il y a évidemment le poids de la ville de Montréal..."

C'est ainsi que M. Louis de Laigue, nouveau consul général de France dans la métropole, arrivé de Paris, s'est exprimé pour définir devant les journalistes son programme d'action.

M. de Laigue était accompagné de son épouse et de leur fille aînée, Geneviève.

Il a exprimé toute sa joie, et celle de sa famille, de revenir au Canada où il a déjà servi comme consul général à Vancouver, entre 1955 et 1960, et où il eut l'occasion de prendre contact avec le groupe canadien-français, en particulier celui de Vancouver et de sa région; à Vancouver, il y a deux paroisses, dont l'une, celle du Sacré-Coeur, était la sienne.

"Je me souviens très bien dit-il, de Maillardville, un bourgade de 4,000 à 5,000 habitants, dont plus de deux mille sont d'origine canadienne française et qui se défend bien".

Il a également souligné qu'il était revenu au Canada depuis son séjour à Vancouver à l'occasion de réunions consulaires nord-américaines faites par les ambassadeurs français à Washington ou à Ottawa.

Monica Dickens s'attaque aux jeunes de notre époque moderne

Une arrière-petite-fille de Charles Dickens s'est attaquée aux jeunes qu'elle qualifie d'enfants accapareurs en notre époque moderne.

L'écrivain Monica Dickens affirme que les adultes sont maintenant esclaves d'une mode qui suppose un Noël très coûteux.

Elle prétend que la fête de Noël est centrée sur les cadeaux, et les parents trop indulgents essaient de satisfaire la convoitise naturelle de leurs enfants.

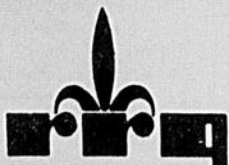
Mlle Dickens, domiciliée à Cape Cod, s'est rendue la semaine dernière à Londres pour assister à une réunion de famille.

Dans ses commentaires,

Monica Dickens a déclaré que les gens n'ont pas le courage d'abandonner la nouvelle coutume de dépenser de grosses sommes à Noël.

Dans un de ses fameux Contes de Noël, le romancier anglais Dickens raconte qu'une famille pauvre célébrait cette grande fête, en se rendant à l'église, pour se réunir ensuite autour de la table selon la tradition, et dans la joie d'une réunion familiale.

Le seul petit-fils encore vivant du célèbre romancier, M. Henry Charles Dickens, avocat à la retraite âgé de 87 ans, recevait les membres de la famille à sa résidence de Londres durant le temps des fêtes.



le régime de rentes...

..et vous madame

(N.D.L.R. - Voici le septième d'une série de huit articles écrits spécialement à l'intention de nos lectrices pour leur faire connaître le Régime de rentes du Québec et les avantages prévus pour elles-mêmes et leur famille.)

PRESTATION DE DECES

Au cours des articles précédents nous avons parlé des différents avantages offerts par le Régime de rentes du Québec. Parmi ces avantages figure la prestation de décès que nous allons expliquer, en plus de répondre à quelques questions de nos correspondantes. Qu'est-ce que la prestation de décès? C'est un montant que le Régime de rentes paie comptant aux héritiers, ou en terme légal, aux ayants droit d'une personne qui a contribué au Régime.

Ce montant est égal à six mois de la rente de retraite mensuelle qu'une personne recevait du Régime de rentes, si elle était déjà à sa retraite, ou qu'elle aurait reçue si elle avait eu 65 ans à son décès. Le montant de la prestation de décès est limité cependant à \$500. Comme pour les rentes de veuve, de veuf invalide et d'orphelin, le paiement de la prestation de décès commencera en février 1968.



LA FEDERATION des instituteurs et institutrices du diocèse de Nicolet a tenu son assemblée générale récemment. Elle a considéré sérieusement la possibilité d'unir son action à celle d'une autre Fédération afin de former une zone

de plus grande importance. Sur la photo, nous reconnaissons dans l'ordre habituel, Mme Rachel V. Juras, secrétaire ex-officio, M. Gérard Héon, secrétaire et Mlle Henriette Guévin, présidente.

Le tableau suivant indique le montant de la prestation de décès selon le revenu mensuel moyen du cotisant décédé.

Revenu mensuel moyen	Rente de retraite mensuelle	Prestation de décès
\$ 100.00	\$ 25.00	\$ 150.00
300.00	75.00	450.00
416.67	104.17	500.00

A JUSTEMENT DES RENTES

Il convient de signaler ici que la prestation de décès, ainsi que les autres prestations versées par le Régime de rentes du Québec, seront ajustées automatiquement pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie. Elles ne seront pas diminuées toutefois, si le coût de la vie vient à baisser.

REPONSES A QUELQUES QUESTIONS

Pour mieux renseigner nos lectrices, voici des réponses à quelques questions d'intérêt général posées à la Régie des rentes. Une jeune fille de 18 ans, de la Beauce, veut savoir si elle pourra toucher une rente de retraite si elle cesse de travailler après son mariage. A compter de 1967, toute personne célibataire ou mariée, homme ou femme, pourra toucher une rente de retraite lorsqu'elle aura atteint l'âge requis, pourvu qu'elle ait contribué au Régime de rentes au moins pour un an.

Quant aux contributions de la jeune fille, par exemple, qui cesse de travailler en se mariant, elles demeurent dans la caisse générale du Régime de rentes; ces contributions permettront à la jeune fille de recevoir, à 65 ans, la rente de retraite à laquelle elle aura droit, qu'elle ait cessé de travailler à 20, 25 ou 30 ans.

LES FONDOS DE PENSION PRIVEE

Une autre correspondante, de Montréal cette fois, demande ce qui va arriver au fonds de pension auquel son mari paie déjà des contributions, après l'entrée en vigueur du Régime de rentes du Québec. Cette correspondante, et toutes celles qui se trouvent dans la même situation n'ont pas à s'inquiéter. La loi ne fait pas disparaître les plans de pension privés. Bien au contraire, la loi des régimes supplémentaires de rentes favorise leur développement. Un travailleur pourra donc recevoir en même temps, deux rentes de retraite, l'une provenant de son plan de pension privé, et la seconde, du Régime général.

LES FEMMES QUI TRAVAILLENT

Une dernière lettre nous vient de Chicoutimi. Notre correspondante désire savoir si les femmes qui travaillent et qui sont obligées de contribuer au Régime de rentes au même titre que les hommes, auront droit aux mêmes avantages que ceux-ci? Les avantages sont les mêmes quant à la rente de retraite, à la rente d'invalidité et à la prestation de décès mais pour les autres rentes, il y a une distinction selon que la femme est soutien de famille ou non.

Si la femme qui travaille est soutien de famille, ses enfants pourront avoir droit à la rente d'enfant de cotisant invalide. A son décès, son mari pourra recevoir la rente de veuf invalide, s'il y a lieu, ainsi que la prestation de décès, tandis que les enfants pourront recevoir la rente d'orphelin. Si la femme qui travaille n'est pas soutien de sa famille, elle pourra avoir droit à une rente de retraite et à une rente d'invalidité, mais à son décès, ses survivants ne pourront toucher que la prestation de décès.

Madame C. DUGUAY-BROCHU, Directrice de LA VOIX DES BOIS FRANCS et de LA BOUSSOLE.

Administratrice honoraire à vie de l'Association des Hebdomadaires de Langue française du Canada; auteur des volumes "L'OEIL A LA FENETRE" et "A PROPOS D'EDUCATION", membre de la Société des Poètes du Canada.

(Nom de plume: Marthe Lemaire-Duguay)



Vient de paraître aux EDITIONS DE L'HOMME

"MONTRÉALITÉS"

(par Alain Stanké)

(Illustrations de Jean Dubuc)

Voici un album nouveau genre qui veut prouver que l'humour n'est pas encore mort. Qu'est-ce qu'on trouve dans "Montréalités"? Des petits articles recueillis dans les journaux montréalais des années 1840 à 1899. Dans quelle intention les a-t-on groupés? Dans le but de montrer aux Montréalais d'aujourd'hui les nouvelles que les journaux d'antan offraient aux Montréalais d'hier. Les textes sont authentiques. Ils n'ont pas été retouchés. Alain Stanké n'est responsable que du choix des écrits et son sens de l'humour a été son seul guide. Les articles sont groupés sous plusieurs chapitres qui traitent de l'amour, des femmes, de la justice, des enfants, de la police, des bourreaux de Montréal, les affaires municipales, etc.

Pour ceux qui veulent l'utiliser comme instrument de travail pour une étude sur l'évolution de la langue écrite par les journalistes canadiens-français, c'est un album sérieux. Pour sa part, l'auteur avoue que "Montréalités" n'est rien d'autre qu'un vaste éclat de rire qui démontrera que la "Montréalité" dépasse parfois la fiction.

L'album comprend de nombreuses illustrations de Jean Dubuc. Le tout constitue un ouvrage nouveau genre que nul ne pourra lire sans éclater de rire. Il est impossible de lâcher ce livre quand vous l'aurez commencé car sa bonne humeur est contagieuse et le rire éclatera irrésistiblement à toutes les pages.

Pour ceux qui n'aiment pas rire, Montréalités a 128 pages, pour les autres (puisqu'ils le liront au moins deux fois) il en a 256.

L'album (qui a une odeur de fiacre) est en vente partout à \$1.50 ou chez le distributeur des Editions de l'Homme: L'AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE — 1130 est, de la Gauchetière — Montréal — 523-1600.

FRERE JESUITE

Devant la crèche n'avez-vous pas déjà pensé que Jésus voulait vous associer de plus près à sa mission de Sauveur? Pour être missionnaire il n'est pas nécessaire d'avoir fait de longues études. Mettre les talents qu'il a reçus au service de l'Eglise voilà l'idéal que poursuit le Frère Jésuite. Si vous désirez plus de renseignements vous pouvez communiquer avec le Père Jean Saint-Arnaud, S. J., au noviciat des Jésuites. L'adresse postale est C. P. 130, Saint-Jérôme, Qué.

Tournoi des Champions Dow

La ronde de qualification du mois de janvier se termine le 28

Encore dix jours de qualification et de nombreux quilleurs et quilleuses de la province passeront à la première ronde éliminatoire. En effet, les 29 ou 30 janvier prochains, tous les concurrents et concurrentes du Tournoi des Champions Dow, qui auront réussi à se classer parmi les "5 grands" de leur catégorie, se rencontreront dans un match trois parties pour se disputer le titre de champion ou championne mensuelle de la salle.

Il faut dire que cet honneur sera accompagné d'une invitation à participer à la finale de salle, qui, elle, sera disputée les 29 ou 30 avril.

D'après le nombre de salles qui participent actuellement aux activités du tournoi, il est à prévoir que 500 concurrents et concurrentes de chaque catégorie, soit un nombre total de 5,000 amateurs de petites

quilles, seront en compétition les 29 ou 30 janvier, pour tenter de s'approprier un des 1000 titres en jeu.

Les chiffres énumérés ci-dessus pourraient augmenter sensiblement d'ici la fin du mois puisque de nombreuses nouvelles adhésions sont reçues tous les jours depuis le nouvel an et continueront de parvenir aux organisateurs d'ici la fin du tournoi, qui se continuera pendant plusieurs mois.

Les salles de quilles qui désirent participer à cette vaste manifestation, créée par l'Association des Propriétaires, en collaboration avec la Brasserie Dow, n'ont qu'à devenir membres de l'Association à titre actif ou associé. Le membre actif doit déboursier une cotisation de \$35.00 pour l'année; le membre associé n'a aucune cotisation à payer mais n'a pas droit de vote aux assemblées.

Pour être éligibles, les quilleurs et quilleuses doivent tout simplement avoir une moyenne de jeu établie d'après 21 parties de ligue. Ceux qui n'ont pas cette moyenne, peuvent concourir dans la catégorie "A" seulement.

La formule de la compétition est très simple. Il suffit pour un concurrent de se classer parmi les 5 grands de sa catégorie pour passer aux rondes éliminatoires. Il peut tenter sa chance autant de fois qu'il le désire. S'il ne réussit pas en janvier, il peut se reprendre en février, en mars ou en avril.

Créé par l'Association des Propriétaires de Salles de Quilles du Québec, le tournoi a pour but de stimuler l'intérêt pour le sport des petites quilles en offrant aux quilleurs et quilleuses de la province l'opportunité d'une saine compétition et de se mériter des bourses en argent qui pourraient s'avérer très intéressantes. Pour information, s'adresser au Tournoi des Champions Dow, Casier Postal 66 Rosemont, Montréal, Qué.

A Princeville

Les Jeux de la Nativité attirent 800 enfants

La manifestation dite "les Jeux de la Nativité" organisée par la locale de Princeville de la Société des Artisans, a permis à près de 800 enfants de prendre une part active à cette cérémonie. Par des chants et des processions, l'assistance a contribué aux détails des événements qui ont marqué la naissance du Christ, il y a 20 siècles.

Afin de donner un cachet particulier à la manifestation, on avait aménagé la grande salle du Centre paroissial en un vaste temple où les participants ont évolué en même temps que se déroulaient les Jeux de la Nativité. Le programme était sous la direction générale de M. Clément Dubois. Mlle Paulette Simard ainsi que M. Gilbert Gervais, et une équipe de bonnes volontés ont secondé M. Dubois.

Dans la distribution des friandises, les responsables ont voulu donner un cachet religieux à la fête. Cette distribution a été faite par "saint Nicolas", personnifié très di-

gnement par M. Wilfrid Langlois. Les invités d'honneur pour cette manifestation étaient M. Gaston Roy, de Victoriaville, responsable régional des fêtes d'enfants à la Société des Artisans, et M. Jean-Louis Carrière, président de la locale de Princeville.

Nouvelle image d'une monarchie politique

— Pour la première fois depuis nombre d'années, la monarchie britannique s'oriente discrètement vers un rôle qui n'est pas exclusivement figuratif. La reine Elizabeth II, qui en reprendra bientôt la 14e année de son règne, semble jouer une part plus active dans le domaine politique — une tournure qui a provoqué une controverse en 1965.

Cette tendance a été illustrée par la tournée royale en Allemagne de l'Ouest — un événement qui a ressuscité des sentiments anti-germaniques qui n'étaient pas complètement éteints en G.-B. — ainsi que le rôle que la reine a joué dans la crise provoquée par la déclaration d'indépendance unilatérale de la Rhodésie.

A ces deux occasions, les commentateurs de l'aile droite ont ravivé le vieux débat au sujet du rôle de la couronne dans la politique. Ils ont prétendu que la reine s'exposait à devenir un instrument de la politique du gouvernement anglais.

Par ailleurs, dans d'autres milieux, on a accueilli favorablement l'image plus positive de la monarchie qui s'est dessinée au cours de l'année 1965. Lors de la tournée officielle en Allemagne de l'Ouest, effectuée en mai — la première visite officielle effectuée dans ce pays depuis avant la première Grande Guerre — le triomphe personnel reporté par la souveraine britannique a été comparé à celui du roi Edouard VII qui avait, en 1904, consolidé "l'entente cordiale" anglo-française.

L'action sociale pour

(Suite de la page 3)

promouvoir l'étude et l'action en matière de problèmes sociaux. Il a offert la collaboration de la C.I.C. au gouvernement et aux organismes d'action sociale.

M. Laliberté a aussi revendiqué pour chacun des instituteurs le droit à l'action politique. Il a souhaité que, dans tous les domaines, l'enseignant soit reconnu comme un citoyen à part entière. Les instituteurs, individuellement et collectivement, a affirmé M. Laliberté devront prêter de plus en plus d'attention aux problèmes sociaux de l'heure et participer à l'étude et à l'action sur le plan social. Nombreux sont les maîtres qui travaillent dans ce sens, a fait remarquer le président de la C.I.C., en souhaitant qu'il s'en trouve beaucoup d'autres et en réaffirmant son intention d'orienter le C.I.C. dans ce sens.

Comment ils voient la jeunesse d'aujourd'hui

Sur terre, les Pionniers de l'Église au Canada furent mêlés à la jeunesse de leur temps, quelques-uns très intimement, comme Marie de l'Incarnation et Marguerite Bourgeoys. Ils savaient découvrir, à travers une dure écorce et des défauts trop réels, les qualités de générosité, d'énergie et de courage, développées par la vie rude d'alors et que la grâce se plaisait à purifier et à fortifier. Au ciel, nos saints patrons n'ont rien perdu de leur psychologie. La lumière divine leur montre les cœurs tels qu'ils sont et leur découvre l'avenir. Ce ne sont pas les excentricités du yéyé ou du twist, pas plus que les attitudes révolutionnaires, la tiédeur religieuse ou même un athéisme frondeur chez

quelques-uns, qui peuvent les tromper sur les valeurs réelles qui ornent l'âme de nos jeunes.

Les Fondateurs connaissent le désir de clarté, de vérité, d'honnêteté intellectuelle et morale qui caractérise la jeunesse. C'est tous les jours que des jeunes, bien de leur temps et de leur époque, se déclarent ouvertement pour une cause nette et propre, capable de satisfaire leur besoin d'absolu.

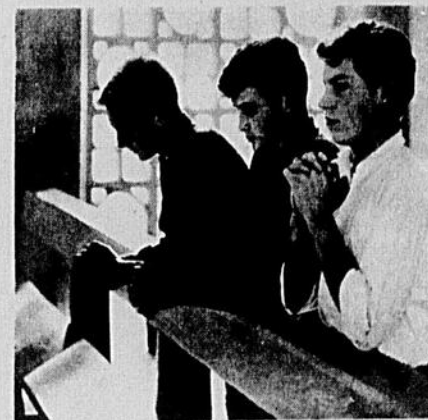
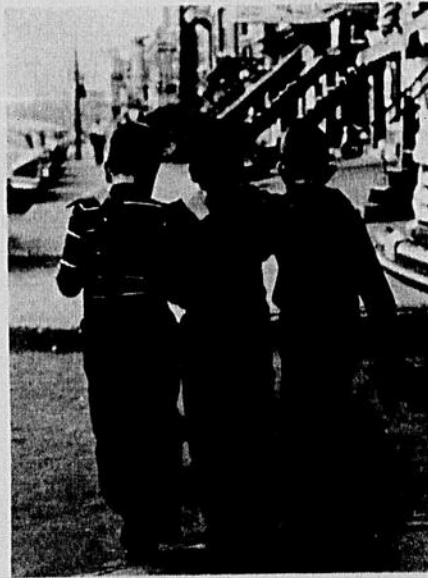
Le monde d'aujourd'hui, celui des croulants comme on dit, parle volontiers de collaboration, de dialogue et d'entraide. Pourtant, il n'y eut jamais univers plus déchiré par la mésestime, les rivalités et les guerres. Les jeunes, que n'ont pas corrompus la fourberie ou la débauche, aiment par-dessus tout le travail et le dévouement en équipe; ils ne sont jamais plus heureux que lorsque, se tenant par les épaules, ils marchent côte à côte vers l'avenir.

Nos Fondateurs voient aussi les peines qui déchirent le cœur de la jeunesse. Ils en connaissent les causes. A une jeunesse qui pleure, le plus souvent en cachette et au-dedans d'elle-même, leur sympathie offre les consolations authentiques, celles que la grâce accompagne et vivifie. Nos jeunes que rongent parfois la tristesse et le désespoir, les Pionniers de notre foi savent les atteindre et les toucher au cœur en les invitant à la prière: prière avare de gestes et de formules, mais ardente et irrésistible parce qu'elle vient du cœur.

La curiosité de nos jeunes qui s'exerce dans tous les domaines, leur intransigeance devant les vérités traditionnelles remises volontiers en question n'échappent pas au regard des Fondateurs. Ils se montrent indulgents devant les exigences des élèves pour leurs maîtres, des enfants pour les parents, en général des jeunes pour leurs aînés. Ils savent que les exagérations s'atténueront le plus souvent, pour laisser la place aux réflexions sérieuses.

Les Fondateurs se réjouissent de voir des jeunes appliquer leur esprit de recherche aux problèmes de leur avenir. Qu'ils optent pour le cloître ou le monde, pour la consécration religieuse ou pour le don de soi dans le mariage, nos jeunes suivent avec lucidité et courage la vocation que Dieu leur a réservée.

Tout cela, nos Pionniers le reconnaissent avec joie, et la jeunesse d'aujourd'hui leur en sait gré.



Ligue Nicolet-Yamaska

St-Zéphirin domine avec 18 points

Les As de St-Zéphirin dominent toujours par deux points au sommet de la ligue de hockey Nicolet-Yamaska, à la suite des rencontres qui ont été disputées dans ce populaire circuit, la semaine dernière, St-Zéphirin présente une fiche de huit victoires, trois défaites et deux joutes nulles pour un total de dix-huit points.

Au second rang, on retrouve les Jets de Nicolet et les Lions de St-Grégoire avec chacun 16 points, soit une fiche identique de sept gains, cinq revers et deux parties nulles. Les Aigles de St-Léonard suivent en 4e place avec quatorze points suivis des clubs Rockets de St-Célestin et Notre-Dame de Pierreville avec respectivement onze et sept points.

Chez les compteurs du circuit, Pierre Bouchard jouit d'une bonne avance de 12 points au premier rang, sur son plus sérieux rival Laurier Doucet. Bouchard a réussi 42 buts et fourni 15 assistances pour 57 points tandis que Doucet a marqué 16 buts et récolté 29 assistances pour 45 points.

C. Lemieux suit en troisième place, assez près de Doucet, avec une fiche de 21 buts et autant d'aides pour un total de 42 points.

Prochaines joutes

Les prochaines joutes dans la ligue Nicolet-Yamaska auront lieu demain soir, à compter de 8h30. A l'aréna de Nicolet, le Notre-Dame de Pierreville visitera le St-Grégoire tandis que sur une patinoire extérieure, les clubs St-Zéphirin et St-Léonard en viendront aux prises.

Classement				
	J.	G.	P.	N. Pts
St-Zéphirin	13	8	3	2 18
Nicolet	14	7	5	2 16
St-Grégoire	14	7	5	2 16
St-Léonard	12	7	5	0 14
St-Célestin	17	5	11	1 11
Notre-Dame Pierreville	12	3	8	7 7
Compteurs				
	B.	A.	Pts	
P. Bouchard	42	15	57	
L. Doucet	16	29	45	

L'échevin Lupien revient au conseil

Terrassé par une crise cardiaque, le 26 octobre dernier, M. Gérard Lupien a dû cesser toutes activités durant un certain temps. Cependant, il se remet de cette faiblesse imprévue, et reprend peu à peu ses activités. Il a repris son siège d'échevin au conseil municipal. M. l'échevin Gérard Lupien s'occupe beaucoup de la question de l'urbanisme. Il est très actif au Conseil et son absence d'une dizaine de semaines a laissé un vide au cours des différentes réunions de ses collègues.

DECES

TRAVERSY — A Pierreville, le 14 janvier 1966, est décédée à l'âge de 68 ans, Mme Henri Traversy, née Noëlla Bélieu, demeurant à Pierreville. La défunte laisse dans le deuil ses enfants: Cécile, mariée à Jean-Yves Girard, André, marié à Clémence Cardin, et Réjean, marié à Denise Demers.

A vendre. Cause: décès. Propriété de 8 appartements. Deux étages. Magasin attenant, pouvant servir à d'autres fins, si désiré. Air chaud. Eau fournie par puits artésien, pompe électrique. Garage. Terrain: 145 pieds de front par 115 de profondeur. Bon marché.

59 Principale — Notre-Dame de Pierreville

MM. Joseph Turgeon, Lucien Lapointe et Maurice Desrosiers. Le maire de cette municipalité est M. Jean-Marie Rioux.

St-Pierre Les Becquets

Trois nouveaux conseillers siégeront au conseil de la paroisse de St-Pierre par suite de l'appel nominal. M. Armand Lafond a été remplacé par William Lafond, Romuald St-Cyr, remplacé par M. Aimé Lavertu, tandis que M. Georges Lacallière succède à M. Antonio Gosselin.

Le maire de cette municipalité est M. Hervé Germain, et les autres conseillers sont MM. Gilles Brunel, Achille Tousignant, et Lionel Lefebvre. Le secrétaire de cette municipalité est M. Onésime Marchand.

St-Léonard-village

M. Louis-Paul Poirier et Raymond Hébert ont été réélus, lors de l'appel nominal à St-Léonard. Le troisième siège mis en nomination sera occupé par M. Paul Hébert qui succède à M. Gaston Genest. Le premier magistrat de cette municipalité qui célèbre cette année son centième anniversaire est M. Walter Boisvert, tandis que les autres conseillers sont MM. Anatole Hébert, Antonio Joyal et Jean-Paul Lauzière. La secrétaire et présidente d'élection est Mlle Jacqueline Roy.

St-Léonard d'Aston-paroisse

Deux nouvelles figures ont fait leur apparition au conseil de St-Léonard lors de l'appel nominal d'hier. MM. Jacques Houle et Fernand Martin succèdent à MM. Laurent Lauzière et Gerald Belcourt, tandis que le troisième siège mis en nomination continuera d'être occupé par M. Edouard Roy. Le conseil municipal que préside M. Philippe Leblanc se compose en outre de MM. Emilien Houle, Maurice Houle et de Gédéon Comeau.

St-Célestin

M. Gaston Béliveau a été réélu lors de l'appel nomi-

nal. Les deux autres sièges mis en nomination seront occupés par MM. Albert Béliveau, en remplacement de M. René Desilet et par M. André Aubry en remplacement de M. Roger Houle. Le maire de cette municipalité est M. Charles Lafond, tandis que le secrétaire-trésorier est M. Marcel Daneau.

Aston-Jonction-village

M. Adrien Bergeron a été réélu pour un autre mandat, lors de l'appel nominal, tandis que deux nouveaux conseillers ont fait leur apparition sur la scène municipale. Il s'agit de MM. Marcel Rheault et Claude Doucet qui succèdent à MM. Patrick Trottier et Léandre Pellerin.

Les autres membres de la tribune municipale sont MM. Gaston St-Louis, Réal Morin et Maurice Lemieux. Le maire de cette municipalité est M. Bruno Morin, tandis que le secrétaire-trésorier est M. Lucien Braull.

St-Célestin-paroisse

Les trois conseillers sortant de charge ont été réélus par acclamation, lors de l'appel nominal. Il s'agit de MM. Florent Poirier, Fernand Daneau et Raymond Bergeron. Le maire de cette municipalité est M. Georges-Aimé Lamothe. Le secrétaire-trésorier qui présidait la mise en nomination d'hier est M. Henri Houle. Il n'y a donc aucune nouvelle figure sur la tribune municipale de la paroisse de St-Célestin.

St-Raphaël d'Aston

Les trois conseillers sortant de charge reprendront leur siège pour un troisième mandat. C'est le résultat de l'appel nominal à St-Raphaël d'Aston. Les trois conseillers nouvellement mandatés sont MM. Paul-Emile Morin, Normand Béliveau et Paul-Eugène Morin.

Les autres membres de cette tribune municipale sont MM. Félicien Florent, Joseph Au-

rel et Philippe Lahaie. Le maire de cette municipalité est M. Wellie Martel. Le secrétaire-trésorier qui agissait comme président d'élection est M. Bruno Bergeron.

St-Sylvere-paroisse

MM. Fernand Hardy, Lionel Deshaies et Gilbert Richard se sont vus confier un nouveau mandat par acclamation, lors de l'appel nominal. Le maire de cette municipalité est M. Philippe Piché tandis que les autres membres du conseil municipal sont MM. Jean-Marc Leblanc, Arthur Faucher et Wellie Deshaies. Le secrétaire de la municipalité qui présidait l'appel nominal est M. Wellie Parr.

St-Sylvere-village

Un nouveau conseiller siègera à la tribune municipale de St-Sylvere. Il s'agit de M. Albert Leblanc qui succède à M. Henri-Paul Richard. Les deux autres sièges mis en nomination continueront d'être représentés par les mêmes conseillers, soit MM. Benoit Rheault et Elphège Cormier.

Le conseil municipal sortant de charge est MM. Florent Perrault, Benoit Hébert et Bruno Morrissette, sous présidence du maire M. Henri Leblanc. La secrétaire-trésorière de cette municipalité est Mme Jeanne Levasseur-Trottier.

St-Samuel de Horton

La paroisse de St-Samuel de Horton comptera un nouveau conseiller en la personne de M. Robert Boucher qui succède à M. Jean-Louis Boucher qui ne s'est pas présenté à l'appel nominal. Les deux autres sortant de charge ont par contre été réélus par acclamation. Il s'agit de MM. Arsène Fortier et Arthur Grégoire.

M. Léo Boucher est actuellement maire de la paroisse de St-Samuel de Horton. Les autres membres du conseil sont MM. Lucien Constant, Rosaire Joyal et Richard Béliveau.

tele vision Au Théâtre d'une heure, le réalisateur Jean Faucher présentera, le dimanche 23 janvier à 9 heures du soir, un des chefs-d'oeuvre d'Henri Becque, *la Parisienne*, pièce en trois actes et en prose. Les interprètes seront Monique Lepage, dans le rôle de Clotilde Du Mesnil; Léo Ilial, dans celui de Lafont; Jean Dalmain, dans celui de Du Mesnil; Paule Gauthier, dans celui de la femme de chambre; Réjean Roy, dans celui de Simpson, et Roger Garceau, dans celui du maître d'hôtel.

Donnant libre cours à son allègre férocité, l'auteur de *la Parisienne* peint ici d'après nature ce que l'on a coutume d'appeler un ménage à trois. Clotilde Du Mesnil, femme d'un bon bourgeois parisien, est depuis fort longtemps la maîtresse d'un certain Lafont, camarade et ami de son mari. Pourtant, la jalousie de son amant commence à l'importuner d'autant plus aisément, semble-t-il, que les sorties de la belle lui donnent l'occasion de rencontrer d'autres hommes qui s'émeuvent à son charme. Clotilde rompt volontiers sa liaison

avec Lafont pour donner ses faveurs à un jeune homme de condition supérieure. Ce bel amour ne sera hélas! que de brève durée; Clotilde fait de nécessité vertu et permet à son ami Lafont de reprendre ses habitudes.

On ne saurait réduire à moins l'intrigue d'une pièce de théâtre. De ces trois personnages, Clotilde est le seul qui soit exempt de médiocrité. Friande de nouveautés, coquette, joueuse dans l'âme, elle ne montre pas moins sa prudence en toute occasion. Elle se fie à son instinct pour régler son désordre. Supérieure à son entourage, elle vise surtout à s'en évader. Par son art d'arranger les choses, Clotilde se trouve avoir un empire absolu sur son mari qui craint de la perdre et sur son ami qui semble fort satisfait de son sort. D'ailleurs, tout s'arrange et nulle

catastrophe ne marque l'épilogue de cette mauvaise histoire.

De cette oeuvre, Jacques Copeau écrivait: «C'est grâce à sa sévérité — comprenons à son exigence pour la justesse de ses observations — à sa défiance envers lui-même, c'est pour n'avoir rien emprunté mais tout créé de son propre fonds, littérairement, que Becque est un inventeur original et qu'il a placé dans son oeuvre des personnages essentiellement vrais qui n'existaient nulle part avant d'entrer dans cette oeuvre, qui n'existent que là et ne cesseront d'y exister. C'est grâce à son inactualité que *la Parisienne* devra de rester éternellement jeune.»

C'est aussi par son langage alerte, par ses réparties justes, par ses réflexions jamais banales que la pièce demeure un agréable divertissement.

Ce Théâtre d'une heure est une réalisation de Jean Faucher; les décors sont de Claude Fortin, les costumes de Jérôme Marchand, les maquillages de Marcia. La réalisation technique est assurée par Noël Lecluyse.

Monique Lepage dans «La Parisienne» d'Henri Becque

